Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 26 (1996)

Heft: 6: w

Artikel: Des retraités deviennent curateurs

Autor: B.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-828706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TO

Des logements sociaux confortables

Les Cités Val Paisible et Val Fleuri à Lausanne viennent d'être rénovées. Elles offrent des appartements bon marché à des familles et à des retraités, et des animations en prime.

es immeubles de Val Fleuri et de Val Paisible avaient bien besoin d'un ravalement de façades, mais aussi d'un sérieux réaménagement intérieur. La Cité Val Paisible, au chemin du Point-du-Jour, avait été construite en 1959. Elle offrait 153 logements, mais sans salle d'eau, puisque douche et bain étaient situés en sous-sol et étaient communs aux locataires. Une situation acceptable à l'époque, mais aujourd'hui impensable. La Fondation qui gère cette cité a donc commandé une restauration complète des bâtiments. L'amélioration des isolations phoniques et thermiques, ainsi que l'installation d'ascenseurs assurent une meilleure qualité de vie aux habitants de ces blocs locatifs du Nord de la ville. Les surfaces habitables ont aussi été corrigées, permettant aux familles avec enfants de se loger dans des trois ou quatre pièces et diminuant le nombre d'appartement de 1 pièce. La Fondation souhaite ainsi que jeunes et aînés puissent se côtover.

Même souci à Val Fleuri, à la route de la Clochatte, édifiée en 1967. Ce sont maintenant les trois pièces qui prédominent pour un loyer subventionné de Fr. 560.- par mois. Ici, 54 familles avec 56 enfants cohabitent avec 12 personnes âgées, 6 couples de retraités, et une personne handicapée. L'association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile (ALSMAD) assure le suivi médico-social des locataires des deux ensembles. En outre, Val Paisible dispose d'un centre de rencontre animé par Pro Senectute. Des repas de midi sont proposés trois fois par semaine, des ateliers de bricolage, un cours de gymnastique, des lotos, jeux et services de coiffeuse ou de sorties accompagnées sont au programme, dans un lieu lui aussi entièrement rénové. La location des appartements est gérée par la régie Braun à Lausanne.

B.P.

Renseignements: tél. 021/320 30 41



Des cités rénovées et des appartements bon marché

Des retraités deviennent curateurs

Les juges de paix ont aujourd'hui toutes les peines du monde à recruter des curateurs parmi la population active, trop active! Et pourtant, les mandats ne manquent pas et il faut en moyenne trouver 500 curateurs nouveaux chaque année sur les 6000 mesures tutélaires prises annuellement dans le canton. Pro Senectute se propose donc de confier cette mission à des retraités susceptibles de mettre leurs compétences au service de la société.

En quoi consiste une curatelle? «C'est une mesure plus légère que la tutelle qui maintient la capacité civile de la personne. Le curateur est une béquille, qui soutient l'individu en difficulté», explique Jacques-André Nicod, délégué aux Affaires des Juges et Justices de Paix. Il s'agit souvent d'établir un plan de désendettement pour des gens qui se sont laissés séduire par des petits crédits.

Pro Senectute prend les inscriptions des personnes – hommes ou femmes – intéressées et organise une formation de deux jours pour mieux apprendre à connaître les différents aspects de cette activité. Les volontaires seront ensuite suivis et épaulés, afin de partager savoir et expériences.

B.F

Renseignements: Pro Senectute Vaud, tél. 021/646 17 21.

